



Rapport d'activité de l'association Concilia'bulles



2022

Sommaire

- Pg. 1** Introduction
- Pg. 2** Notre identité
- Pg. 3** Nos activités en 2022 par objet
- Pg. 14** Autres actions en 2022
- Pg. 15** Le rapport financier 2022
- Pg. 16** Projets et perspectives en 2023
- Pg. 19** Remerciements

Introduction

Concilia'bulles a pour mission de mettre en œuvre et de promouvoir des interventions sociales collectives dans le champ du soutien à la parentalité, et de former des professionnel.les. axé.e.s sur la prévention et la promotion de la santé des familles en situation de vulnérabilité ou ayant besoin d'un soutien supplémentaire ponctuel. Les actions menées par notre association ont pour but de soutenir les parents pour qu'ils puissent à leur tour soutenir leurs enfants et adolescent.es, contribuant efficacement à jeter les bases d'un parcours de vie positif, et à briser le cycle des inégalités de destin.

Pour sa 4ème année d'existence, Concilia'bulles continuent de faciliter des actions qui constituent un outil supplémentaire à disposition des acteurs du soutien à la parentalité du territoire sur lequel elles ont lieu, en complétant l'offre existante. Elles permettent à ces acteurs de mutualiser des moyens, de renforcer le maillage de leur offre, et elles contribuent à sa cohérence territoriale. Notre équipe accompagne les collectivités (services municipaux, services PMI...), et les associations (crèches en QPV, centres sociaux, centres d'hébergement d'urgence, CADA...) désireuses de mettre en place des actions collectives de soutien à la parentalité.

Notre équipe est convaincue qu'investir dans le développement des enfants et des familles est un investissement pour toute la vie !





Notre identité

Objet de l'association Concilia'bulles

- Objet 1 : Conception puis animation d'actions de soutien à la parentalité
- Objet 2 : Développement et déploiement du programme Y'APP
- Objet 3 : Promotion de l'intervention sociale collective dans le domaine du soutien à la parentalité
- Objet 4 : Formation des professionnel.les qui accompagnent des enfants et familles

Nos valeurs - notre pratique

- La confidentialité, l'accueil de l'expérience vécu (sans interprétation ni jugement), le respect des diversités ethniques, des orientations religieuses ou sexuelles, des valeurs et des choix éducatifs, la mise en place de règles de base pour le bon fonctionnement du groupe, l'entraide et le soutien mutuel chez les parents, l'orientation des parents vers d'autres services et ressources adaptés si besoin.

Nos compétences pour la réalisation du projet associatif

- Gestion et coordination de projet,
- Connaissance des acteurs du soutien à la parentalité et des compétences de chacun,
- Développement de programmes parentalité,
- Expertise de l'intervention sociale collective,
- Animation des groupes (modèle du soutien social), formation des professionnel.les,
- Capacité à mobiliser les partenaires opérationnels et financiers,
- Administration et gestion d'une association.

Notre équipe sur le terrain

- Morgan Radford : responsable de l'association, intervenante parentalité et formatrice, assistante sociale de formation initiale
- Florence Poitou : chargée de projet et intervenante parentalité, assistante sociale de formation initiale

- Marion Gaubert, stagiaire en Master 1 Santé Publique, monitrice éducatrice de formation initiale
- Béatrice Delorme : bénévole (projets de développement de l'association), éducatrice spécialisée de formation initiale

Le conseil d'administration

- Céline CAMIER, co-président, Conseiller conjugal et familial de métier
- William ISEBE, co-président, chef d'entreprise de métier
- Elodie Jardin, administratrice, directrice d'Accueil de Loisirs de métier

Notre membre expert et le comité des familles

- Guylaine Beaumier (membre expert, formatrice sur le dispositif Y'APP au Québec)
- Rania Benameur
- Sakina Said Omar

Nos activités en 2022 par objet

Objet 1 « Créer, développer, organiser et animer des actions de soutien à la parentalité à destination des parents et enfants »

- **Le projet de soutien à la parentalité : Être parent à la Source (QPV de la Source et QVA de l'Echo) à Neuville sur Saône**

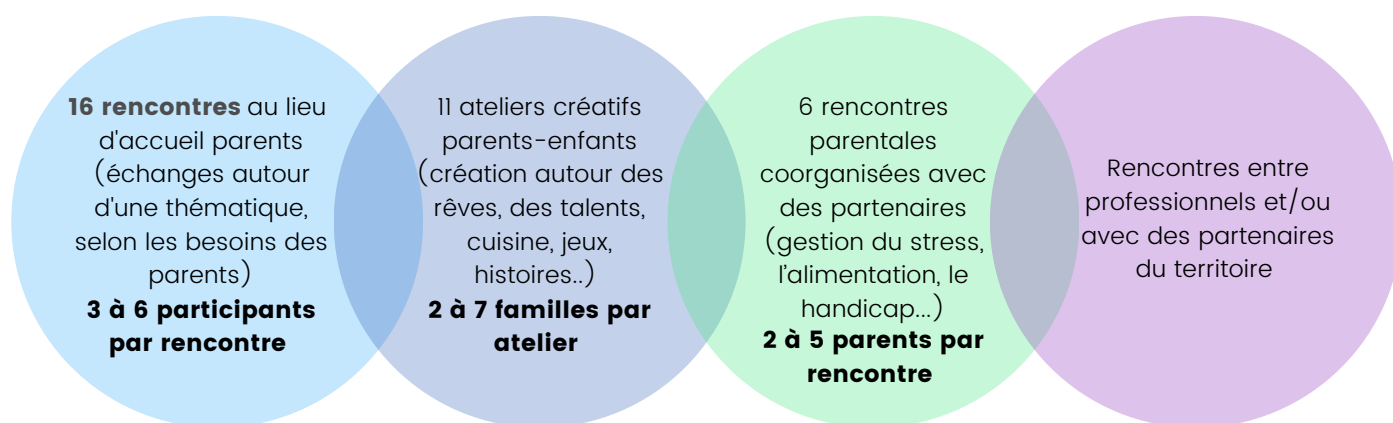
26 actions différentes à Neuville sur Saône :

Depuis 2016, en partenariat avec la Mairie de Neuville sur Saône, Concilia'bulles intervient au sein du quartier Politique de la Ville (QPV) "La Source" et le quartier en veille active (QVA) "l'Echo".

La majorité des actions étant ancrées au sein d'un QPV, ces espaces de rencontre visent à (ré)intégrer socialement des parents pouvant être fragilisés en renforçant leurs compétences psychosociales (compétences émotionnelles, sociales...) et parentales. Par conséquent, ces actions proposées

pour soutenir les familles dans leur rôle parental visent à réduire les inégalités sociales (de santé) des familles accompagnées au sein du QPV de Neuville. Ainsi, ces espaces offrent aux parents la possibilité d'être pleinement acteurs de leur échange, de ce qu'ils transmettent et apportent au groupe et donc de participer indirectement à l'animation des échanges. On peut alors parler d'empowerment (renforcer le pouvoir d'agir des individus).

Les actions menées en 2022 nous permettent d'aborder des thématiques variées autour de la parentalité et impliquent de nombreux partenaires (cf note de bas de page¹). Ci-dessous, un aperçu des actions proposées en 2022 :



Ces rencontres ont compris 125 participations de parents, avec une majorité significative de femmes recensées au sein des groupes. On compte 41 participations d'enfants, âgés entre trois mois et 12 ans, accueillis durant les ateliers parents-enfants.

A Neuville, un nouveau partenariat avec l'Espace de Vie Social (EVS) de la MJC

L'EVS se veut être un lieu d'animation socio-culturelle, de découverte et d'échange, permettant aux habitants de tisser des liens, de se divertir puis d'accéder ou de trouver de l'information pour certains. Sa coordinatrice nous accueille depuis mai 2022 dans ces locaux, permettant ainsi aux familles fréquentant l'EVS de trouver un espace de parole autour de la parentalité dans un lieu connu et sécurisant pour les familles (et leurs enfants).

¹ Les thématiques abordées au LAP : la gestion de conflits entre enfants, les pleurs du bébé, l'allaitement et le sevrage...

Les partenaires impliqués lors de ateliers créatifs : la Médiathèque de Neuville, Association lire et faire lire, le MMIE et le conseiller numérique, l'Espace de Vie Sociale de Neuville.

Les partenaires impliqués lors des rencontres parentales : (la CAF, l'EVS et le service enfance et jeunesse de la Mairie

Sachant que “la précarité est un facteur de risque qui affecte, outre le fonctionnement et la stabilité familiale, les interactions parents-enfant ”, il nous semble d’autant plus important de mobiliser les publics en situation de vulnérabilité dans leur lieu de vie, et donc au sein même d’un lieu identifié et fréquenté par les familles.



Rencontres parentales et parents-enfants principalement sur le secteur lyonnais

21 actions réalisées au cours de l’année 2022

Association AILLOJ : 6 interventions parentalité dont 3 ateliers parents-enfants et 3 cafés des parents effectuées dans le cadre de l’association d’aide au logement des jeunes située à Villeurbanne. On compte un total de 55 participations (27 parents et 28 enfants). Les thématiques abordées sont le mode de garde, l’alimentation des enfants puis l’accompagnement des émotions des enfants.

Village des familles du Foyer Notre Dame Des Sans Abris: pour faire suite à une première rencontre en 2021, 4 rencontres ont eu lieu en 2022. On compte entre 2 à 5 participants par groupe de parole pour un total de 13 participations d’adultes. Les thématiques abordées sont l’accompagnement face aux écrans, les sujets tabous et la scolarité des enfants.

Mairie Saint Genis Laval: en partenariat avec les services Enfance et PRE de la Mairie de St Genis Laval, nous avons conçu puis animé trois interventions, sous le format de soirée débat. On compte au total 21 participations d’adultes. Les thématiques abordées sont les relations au sein des fratries, et l’utilisation des écrans et le cyberharcèlement, ainsi que le développement des enfants de 0 à 6 ans.

² Zaouche-Gaudron, Chantal, et al. « Être mère en situation de précarité économique. Étude exploratoire qualitative », La revue internationale de l’éducation familiale, vol. 21, no. 1, 2007, pp. 51-69.

Maison de la famille à Ecully: conception puis animation de deux groupes de parole sur les thématique des relations au sein de la fratrie et du développement de l'enfant. On compte au total 16 participations d'adultes.

Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Fleurieu : à la suite des interventions réalisées en 2021 une troisième intervention a eu lieu en mars 2022. Cet échange autour des moments de vie à forts enjeux a mobilisé 5 parents.

- Autres interventions ponctuelles :

- _ 1 soirée-débat sur la thématique de la colère des enfants ont eu lieu au Relais Petite Enfance de Saint Pierre de Chandieu (15 participants),

- _ 1 atelier parents-enfants à la ludothèque hors murs de la Maison de la parentalité de Caluire situé à St. Clair sur la thématique de la peur chez les enfants (42 participants, dont 11 parents et 31 enfants),

- _ 1 atelier parental au sein de foyer l'Armée du Salut à Vénissieux sur le thématique des relations au sein de la fratrie (7 parents),

- _ 2 interventions "hors murs" avec le Centre social de Pernon à la Croix Rousse (20 participations, dont 11 parents et 9 enfants).

= 194 participations (parents et enfants), dont 126 parents et 68 enfants

Conclusion des activités menées en 2022 (objet 1) :

De manière ponctuelle ou par cycle, les actions proposées dans le cadre de l'objet 1 ont pu mobiliser cette année 251 participants de parents, et 109 participations d'enfants.

Plaidoyer autour des missions de l'association, le travail partenarial sur plusieurs territoires et notre réseau nous ont permis de déployer de nouvelles actions en mutualisant nos compétences, puis d'étendre notre périmètre d'intervention. On relève néanmoins une difficulté sur le terrain au niveau de la mobilisation des publics. Acquérir de meilleures stratégies ou savoir-faire pour mobiliser les parents et être connu seraient une piste d'amélioration envisagée pour garantir la pérennité de nos missions auprès des familles.



Objet 2 « Développer des programmes parentalité et accompagner des associations et collectivités au contact des familles dans la mise en œuvre et l'adaptation des programmes parentalité »



Agence de la santé
publique du Canada



- Description du programme Y'APP et de son déploiement en France :

Qui : dispositif provenant de l'Agence de la santé publique du Canada et déployé sur l'ensemble du territoire canadien depuis 36 ans puis exporté dans d'autres pays, dont la France.

Quoi : un programme d'entraide parentale innovante axé sur la promotion de la santé des enfants et familles. Il est fondé sur les compétences et les expériences des parents d'enfants âgés entre 0 à 5 ans et en situation de vulnérabilité ou ayant besoin d'un soutien supplémentaire par moment (parents chefs de familles monoparentales, isolés, jeunes, éloignés de l'emploi, faible revenu...).

Où : Concilia 'bulles déploie ce programme sur la Métropole de Lyon auprès des services qui accompagnent les familles (PMI, CAF du Rhône, services Politique de la Ville, PRE, services petite enfance et parentalité, crèches...), ainsi qu'au sein de nombreuses associations (centres sociaux, crèches, centres d'hébergement d'urgence, centres d'accueil des demandeurs d'asile...).

Quand : l'association réalise des sessions Y'APP depuis 2019 (une session en 2020, 4 sessions en 2021, 7 sessions en 2022). Une session de rencontres comprend 5 à 6 séances de 2 heures chacune (dont une séance de sensibilisation en amont, l'évaluation auprès du public ainsi qu'un bilan avec la structure partenaire).

Comment :

Les moyens humains :

Les formatrices et leur pédagogie : après s'être formé à l'approche Y'APP, les animatrices du programme abordent avec les familles les thématiques autour du corps, du développement de l'enfant, du comportement, du rôle de parent et de la sécurité.

Ces sessions sont effectuées dans une approche active et participative: l'intervenant.e ne se positionne pas en tant qu'experte mais vise à rendre les parents "acteurs" par ses outils et techniques d'animation innovants. Le cadre proposé lors des sessions favorise l'aide mutuelle, et se veut sécurisant, convivial et non jugeant.

Les supports pédagogiques sont adaptés pour pouvoir être lus et compris par le plus grand nombre, traduits en 9 langues et culturellement inclusifs.

Les partenaires : nous bénéficions des compétences des acteurs sociaux et des professionnels des associations (cités précédemment) pour cadrer ensemble les sessions Y'APP. Cela s'effectue à travers un état des lieux des besoins au sein de la structure d'accueil, une aide à la préparation des actions (telle qu'une mise à disposition de mode de garde), la mobilisation des publics et l'évaluation de l'action.

La complémentarité avec les partenaires est à souligner : les partenaires manquent de ressources humaines, de temps ou d'expertise pour proposer des actions collectives de soutien à la parentalité de manière autonome. Ces structures, qui connaissent et accompagnent au quotidien les familles de leur territoire, sont en revanche les mieux à même d'orienter les familles les plus vulnérables et isolées vers le programme Y'APP.

Les moyens financiers : pour la mise en place du programme dans les structures partenaires ainsi que pour son déploiement, nous bénéficions d'un soutien financier de diverses organisations tel que « Grand Lyon Métropole, l'ARS, 777 Children, Le Mas, Caluire et Cuire et les cités éducatives ». Par ailleurs, la contribution des structures partenaires au financement de l'action se limite à 12% du budget global de l'action au lieu de 25% selon le plan de financement initial. Nous nous sommes heurtés à la nécessité pour les partenaires de connaître le programme, de mesurer son impact et de pouvoir mieux anticiper les besoins en financement pour les planifier.

Pourquoi : la raison d'être de ce programme est la volonté publique d'investir dans la santé des jeunes enfants qui sont l'avenir du pays. De plus, nous savons qu'intervenir sur les déterminants de la santé dès le plus jeune âge est un levier pour lutter contre les inégalités sociales de santé (qui s'installent très tôt).

- Les objectifs du programme :

- _ Promouvoir les pratiques parentales positives,
- _ Accroître les connaissances des parents sur la santé, la sécurité et les comportements des enfants
- _ Permettre aux parents de perfectionner leurs compétences parentales et d'en acquérir de nouvelles
- _ Améliorer l'estime de soi des parents et leur aptitude à faire face aux difficultés
- _ Accroître la débrouillardise et le soutien mutuel chez les parents
- _ Mettre les parents en contact avec les services et les ressources communautaires

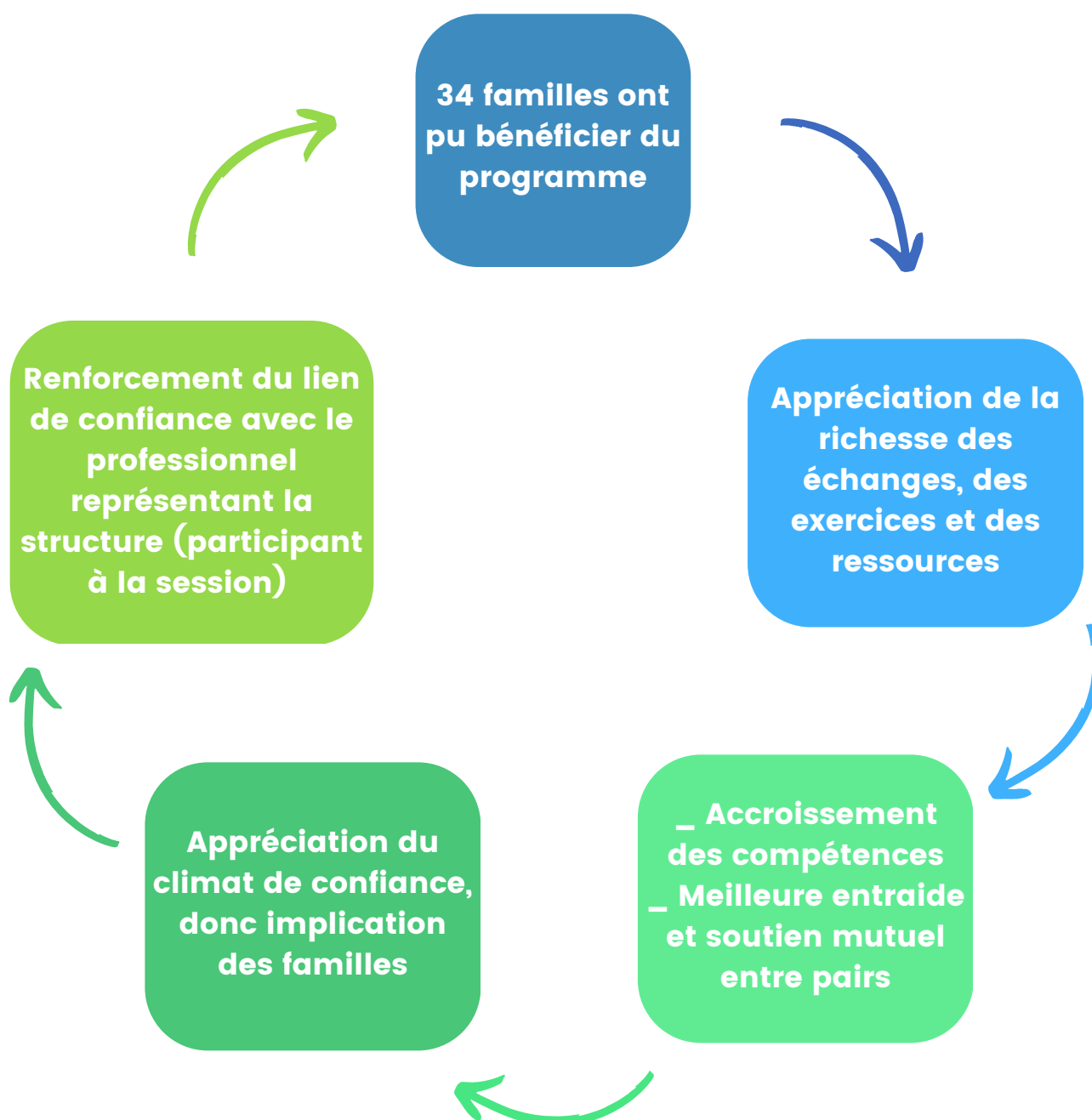


- Etat des lieux en 2022 et évaluation :

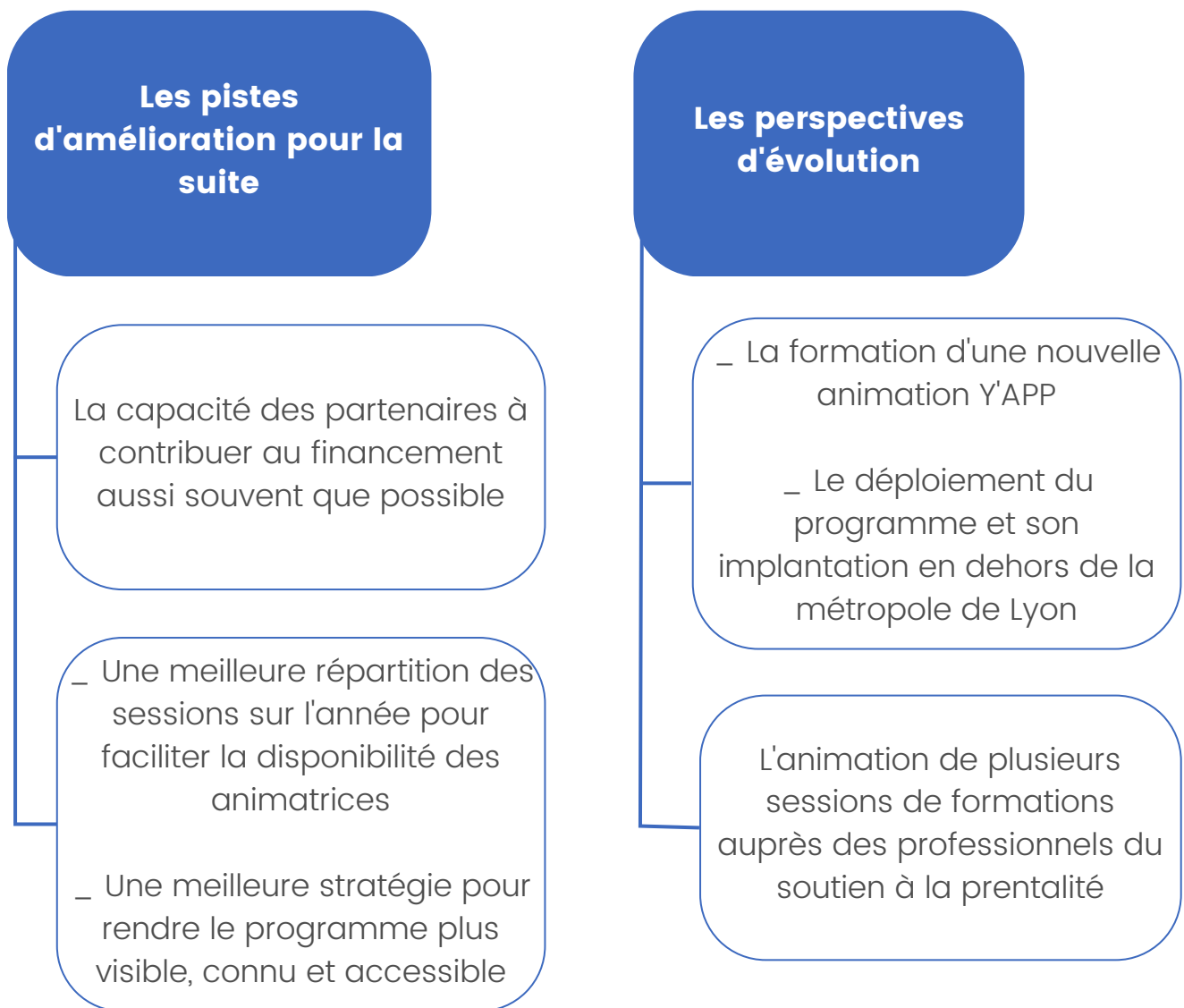
Lieu et date de l'animation du programme Y'APP	Nombre de séances réalisées (1ère rencontre comprise)	Nombre de parents mobilisés (en moyenne)	Nombre d'enfants indirectement bénéficiaires
Y'APP Caluire (quartier de St Clair) mars à mai 2022	5	4 mères	11 enfants
Y'APP Rillieux la Pape, mai à juin 2022	6	4 mères	7 enfants
Y'APP PMI Tassin, mai à juin 2022	5	3 mères	4 enfants
Y'APP Armée du Salut, CHU Grandes Voisines mai-juin 2022	6	5 mères	En moyenne une vingtaine d'enfants
Y'APP CHRS de Lyon Cité et CHRS Germain, nov-déc 2022	5	5 mères	7 enfants
Y'APP PMI Caluire, nov-déc 2022	5	6 mères	6 enfants
Y'APP Maison des familles à Ecully, nov-déc 2022	5	7 (6 mères et 1 père)	7 enfants

Quantitativement, on compte 34 familles qui auront pu bénéficier du programme Y'APP (de l'ensemble des séances pour chaque session), et indirectement 62 enfants. Ces données excluent donc les familles ayant uniquement participé à la première rencontre de présentation du programme, mais n'ayant pas ou très peu suivi le programme.

Qualitativement, les familles et professionnels ont témoigné (ou stipulé dans le questionnaire d'évaluation) plusieurs effets positifs concernant le programme :



- Les pistes d'amélioration et perspectives d'évolution



- Les 3 évènements Y'APP mémorables de 2022 :

-> Intervention de Concilia'bulles au colloque national canadien du programme Y'APP (mars) (en ligne) : l'association a présenté son travail d'adaptation et de déploiement du programme dans la région lyonnaise,

-> Apéro Y'APP (mai) : pour célébrer le succès de cette première phase d'expérimentation du projet Y'APP en France, nous sommes réunis entre partenaires opérationnels et financiers pour présenter l'impact de Y'APP (chiffres clés, témoignages..)

-> Présentation du dispositif Y'APP au Sous-Préfet et aux Délégués du Préfet du Rhône (novembre)

Objet 3 « Promouvoir l'intervention social collective dans le domaine du soutien à la parentalité »

Convaincu de la complémentarité des approches individuelles et collectives pour mieux accompagner les familles et conscient de l'importance de tisser un réseau de professionnels qui travaillent tous dans le même sens, Concilia'bulles a organisé des temps de sensibilisation le 2 février et 12 mai³.

Ces temps avaient pour objectif de promouvoir l'intervention sociale collective (ISC) auprès des professionnels du soutien à la parentalité travaillant dans des structures proposant des groupes d'échanges parentaux pour familles en situation de vulnérabilité.

Objet 4 : « Former des professionnel.les qui accompagnent des enfants et familles »

Structure coordinatrice du dispositif Y'APP en France, Concilia'bulles anime le réseau d'intervenants et dispense la formation encadrée par l'Agence de la Santé Publique du Canada en vue de devenir intervenant Y'APP (26 heures), nous avons eu le plaisir de former 11 agents de la ville et salariés et bénévoles des associations de Valence, un évènement riche en compétences et expériences partagées ! Voici un commentaire à ce sujet de Chantal de KERMEL, chargée de projets Familles/Parentalité et de projets Egalité à la Direction Education Jeunesse de la Ville de Valence :



³ 2 février : temps de sensibilisation autour de la mise en place des actions collectives de soutien à la parentalité et de gestion des situations délicates (20 professionnels, dont DITEP-SESSAD, travailleurs sociaux..)

12 mai : temps de sensibilisation sur les outils d'animation et la planification des rencontres (15 professionnels, dont LAEP, centres sociaux, sage-femme, CHRS...)

"Un grand merci pour cette merveilleuse formation qui, me semble-t-il, a comblé les attentes de chacun. Jusqu'à présent les participants se côtoyaient plus ou moins, mais le groupe s'est soudé et collaborera pour la mise en place de groupes Y'APP. Et comme ils se connaissent mieux maintenant, je pense que leurs échanges et collaboration s'étendra hors des groupes Y'APP pour d'autres actions, un bonus pour le réseau valentinois et un effet peut-être inattendu de la formation."

Autres actions réalisées en 2022

Travail auprès et avec les partenaires du territoire	Participation à la formation professionnelle
<p>Participation à 2 ateliers de co-construction du Projet Métropolitain des Solidarités de la Métropole de Lyon 2023-2028, Membre de l'Observatoire Métropolitain de la Protection de l'Enfance Siège à la commission Enfance et Parentalité du Comité Local de Santé Mentale des territoires de Caluire, Neuville et Rillieux-la-Pape, Siège dans le groupe pluridisciplinaire du Parcours de Réussite Educative de la ville de Neuville.</p>	<p>Formation de Florence Poitou en vue de devenir formateur des animateurs YAPP organisé par la formatrice de l'approche Y'APP, Participation à un séminaire organisé par l'ADRIC, sur le soutien à la parentalité auprès des familles migrantes primo-arrivantes Participation à un temps de sensibilisation "Santé mentale et parcours d'insertion, parlons-en".</p>

Le rapport financier 2022

Concilia'bulles a connu en 2022 sa troisième année complète d'exercice. Ses ressources, qui se chiffraient à 41711€ en 2021, ont poursuivi leur croissance pour atteindre 63404€. Quant aux dépenses, celles-ci se sont élevées à 63028 € pour l'année 2022.

Ci-dessous, un tableau présentant les diverses ressources et dépenses de l'association en 2022 avec comparatif de l'année 2021 :

		2022	2021
R E S S O U R C E S	Dispositif service civique	703	1009
	Subventions projet "Etre parent à la Source"	14550	15550
	Subventions projet Y'APP	32280	11752
	Reprise Fonds Dédiés (Y'APP)	7150	
	Vente de prestations de service	8646	6545
	Cotisations	75	75
	Zoom sur la parentalité (action COVID)		2350
	Projet parentalité numérique (CAF)		3850
	Produits constatés d'avance		579
	TOTAL DES RESSOURCES		63404

D E P E N S E S	Rémunération du personnel	28442	15558
	URSSAF	15933	7744
	Santé du travail	114	131
	Formation		179
	Assurances	145	142
	Déplacements et Missions	6626	2228
	Service bancaire	102	106
	Fournitures	349	212
	Prestations de service	10	1200
	Redevance de marque	1200	1200
	Engagement à réaliser	10107	7150
	TOTAL DES DEPENSES	63028	35850

Résultat en 2022 : 376 euros / Résultat en 2021 : 5860 euros

Projets et perspectives en 2023

Les projets en lien avec l'objet 1

Poursuivre la mise en place des actions de soutien à la parentalité (conception, coordination, animation évaluation...), type groupes de parole, ateliers parents-enfants et soirées-débats.

Reconduire le projet "Être parent à la Source" en partenariat avec le service Politique de la Ville de Neuville sur Saône.

Reconduire le Café des parents et ateliers parents-enfants à la demande de l'association Ailoj, en développant des actions autour de l'usage du numérique.

Les projets en lien avec l'objet 2 (Y'APP)

Les projets en lien avec l'objet 2 (Y'APP)

Y'APP en 2023 c'est :	16 sessions prévues sur la métropole de Lyon, dont 5 reconduites des années précédentes
	Une expérimentation du dispositif au sein de l'Aide Sociale à l'Enfance et de l'Accueil Mère-Enfant (AME ⁴)
	Le cadrage du projet Y'APP dans le cadre de la Dotation d'Action Territoriale de Vaulx-en-Velin ⁵
	La configuration du projet « formation-action » avec l'association « Le Mas » ⁶
	La programmation de 2 sessions de formation inter-structure en vue de devenir intervenant.e Y'APP
	L'organisation d'un comité de pilotage Y'APP ⁷

⁴ L'objectif de cette expérimentation est de diversifier les modalités d'intervention autour de la parentalité afin d'éviter le placement des enfants connus par leurs services.

⁵ La Dotation d'Action Territoriale (DAT) est un dispositif innovant visant à créer une alliance territoriale entre acteurs publics, privés et associatifs. L'un des objectifs de cette DAT est orienté autour de la petite enfance, c'est donc dans ce cadre là que nous proposerons pendant 2 à 3 ans 9 à 15 sessions Y'APP ainsi que la formation et l'accompagnement d'un parent en situation de vulnérabilité de devenir référent.e Y'APP sur Vaulx-en-Velin.

⁶ L'objectif de de cette « action formation » est de former les professionnels du MAS en tant qu'intervenant.e Y'APP et de coanimer avec eux 5 sessions Y'APP.

⁷ L'objectif du comité de pilotage vise à effectuer un bilan du programme Y'APP, en lien avec les orientations stratégiques dans le but d'impliquer les partenaires financiers et de maintenir leur engagement.

Les projets en lien avec l'objet 3 (ISC)

- Conception et animation d'une à deux séances d'échanges entre professionnels avec objectif de tisser un réseau de professionnels qui proposent des groupes de parole auprès des parents en situation de vulnérabilité. La thématique retenue pour la prochaine rencontre (mai 2023) est la mobilisation des publics (parents) pour la participation aux actions collectives de soutien à la parentalité.

Les projets en lien avec les ressources humaines

- Pérenniser l'emploi de Florence Poitou par la proposition d'un contrat en CDI (0,6 ETP)
- Recruter et former une troisième intervenante parentalité (0,3 ETP)

- Recruter une personne pour réaliser des tâches administratives inhérentes (comptabilité, recherche de financement, bilans, communication...) (0,8 ETP)
- Accueillir et accompagner Marion Gaubert, stagiaire en Master 1 Santé Publique (parcours promotion et éducation à la santé) et Monitrice- Educatrice de formation initial.

Conclusion

Dans le champ du soutien à la parentalité, le travail social de groupe peut jouer un rôle déterminant. Diminuer le sentiment d'isolement des parents en situation de vulnérabilité, augmenter leur pouvoir d'agir et leur confiance dans leur rôle de parents, ou encore agir sur la prévention des violences familiales sont autant de problématiques auxquelles nous pouvons répondre efficacement. Les services publics et associations qui accompagnent les familles au quotidien en sont bien conscients mais manquent trop souvent de ressources humaines, de temps ou d'expertise pour proposer des actions collectives de soutien à la parentalité de manière autonome.

Forts de notre expertise sur le sujet et en recherchant nous-même la majeure partie de nos financements, nous apportons des solutions optimales à ces structures. Continuer à tenir à disposition des acteurs du soutien à la parentalité nos compétences permette de compléter l'offre existante, de renforcer son maillage, et de mutualiser des moyens entre services sur un territoire donné. Cela donne par ailleurs l'occasion à tous les acteurs de la parentalité d'un même territoire de travailler ensemble.

Pour ce faire, nous prévoyons d'augmenter notre capacité à animer des sessions de soutien à la parentalité, Y'APP et autre, mais aussi de transmettre à certains de nos partenaires opérationnels les compétences nécessaires pour les proposer à leurs bénéficiaires de manière autonome, tout en leur apportant notre soutien et notre suivi.

De cette manière, nous entendons démontrer à quel point la dynamique des programmes de soutien à la parentalité, qui reposent sur la rupture de l'isolement et l'entraide, peut briser durablement le cycle des inégalités sociales.

Remerciements

Notre association est consciente du temps et de l'énergie investie par le conseil d'administration et les deux co-présidents, William et Céline, qui constituait le bureau en 2022. Nous saluons leur travail administratif bénévole dans la gouvernance de l'association, leurs bonnes idées et la convivialité qu'ils apportent et qui font de Concilia'bulles une association qui se développe sur les plans économiques et humains.

Nous remercions Elodie, notre bénévole qui donne autant de son temps que de ses compétences !

Nous étions heureux d'accueillir Ambre Tarnaud, volontaire en service civique, entre novembre 2021 et juillet 2022. Avec une License en psychologie et une forte motivation de connaître le monde de travail du soutien à la parentalité, Ambre a contribué avec succès au développement de plusieurs axes de notre association.

